

Dossier de candidature Bourse BAFA/BAFD 2026



*Plaisir de travailler avec des enfants ?
En recherche de sens et d'expériences ?
Souhait de valoriser des compétences ?*

Objectif **BAFA / BAFD**

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur



»»» **la CoPLER**
vous
accompagne !

Encouragement à
la citoyenneté et à
l'engagement

Accompagnement
du parcours de
formation

Co-financement
jusqu'à 420 €* par
session

* Montant maximum par session, sous
conditions.

Nombre de dossiers limité par an.



Dossier à déposer avant le 30/11/2025 pour une réponse le 8/12/2025 au plus tard
(selon l'enveloppe restante, de nouveaux dossiers pourront être déposés début 2026)

Le dossier est à rendre soit de manière dématérialisée par email,
soit en format papier au Service Enfance-Jeunesse de la CoPLER.

Renseignements : Abdellah AFELLA / 06 85 87 52 91 / aafella@copler.fr
Emmanuelle GERARD / 06 10 20 81 21 / egerard@copler.fr

Bénéficiaire

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Lieu de naissance

Téléphone : Adresse mail

Situation : Lycéen.ne Etudiant.e Apprenti.e Salarié.e Sans emploi

Autre / précisez :

Motivation de la demande

Expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir le BAFA ou le BAFD :

Expérience

Avez-vous des expériences en animation (sportive, culturelle, musicale) ou dans l'encadrement d'enfants (garde d'enfants, autre....) ? Si oui lesquelles ?

Sessions envisagées en 2026

Session de formation générale : sur quelle période de vacances souhaitez-vous la passer ?

hiver printemps été automne Noël

déjà réalisée en

Session d'approfondissement ou de qualification : sur quelle période de vacances souhaitez-vous la passer ?

hiver printemps été automne Noël

je ne sais pas encore à prévoir en 2027

Lieu(x) de stage envisagé(s)

Indiquez votre préférence pour la **structure d'accueil** dans laquelle vous souhaiteriez effectuer votre stage pratique (dans la mesure des places disponibles). Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Les p'tits mômes à St Symphorien de Lay

MJC ADAJEP à Cordelle

L'île aux potes à Fourneaux

Les enchanteurs à St Just la Pendue

Les petites canailles à St Victor sur Rhins

SPL Les tigrous à Régny ou à Pradines

ASAJ accueil ados à St Symphorien de Lay

Autre :

Expliquez les raisons de votre choix :

.....

.....

.....

.....

Proposition(s) de contreparties

Indiquez votre préférence pour **un ou des événements à vocation intercommunale** pour lequel vous souhaitez effectuer vos heures de volontariat. Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- Journée du TROC et du REEMPLOI (en novembre)
- Accueil du public lors des spectacles famille de la saison culturelle (toute l'année)
- Quartiers d'été (Soirées concerts au Château de la Roche en juillet)
- Actions des associations intercommunales (ASAJ et Goal Foot)
- Autres évènements communiqués en cours d'année

Documents à joindre obligatoirement au dossier :

Les photocopies des pièces suivantes :

- attestation de Quotient Familial de la CAF/MSA
- justificatif de domicile

AUTORISATION PARENTALE

À fournir pour chaque participant **mineur**.

Je soussigné(e) :

domicilié(e) :

Téléphone :

Email :

Responsable légal de :

Né(e) le :

- autorise mon enfant à candidater à la bourse au BAFA mise en place par la CoPLER ;
- déclare avoir pris connaissance du règlement du dispositif ;
- autorise mon enfant à effectuer son stage pratique de 30 heures au sein d'un accueil de loisirs du territoire ;
- autorise mon enfant à effectuer une mission d'engagement citoyen de 10 heures lors d'un événement culturel, festif ou citoyen proposé par la CoPLER.

Fait à, le..... Signature :

MENTIONS D'INFORMATIONS

Les informations recueillies sur ce formulaire de demande de bourse au BAFA - BAFD sont stockées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône, située au 44 rue de la Tête Noire à Saint-Symphorien-de-Lay (42470), pour constituer votre dossier. La base légale du traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public..

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Les agents du pôle vie locale de la CoPLER

Les données sont conservées pendant un (1) an maximum après l'obtention du diplôme complet à l'issue de ce délai les données seront anonymisées de manières irréversibles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@copler.fr ou par courrier à DPO au 44 rue de la Tête Noire, 42470 Saint-Symphorien-de-Lay

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône